

NETTOYANT - DÉSINFECTANT CONCENTRÉ

2024/05-PB

FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE

ACTIQUAT DÉTERNET

DÉSINFECTANT - NETTOYANT MULTIFONCTIONNEL CONCENTRÉ
LARGE SPECTRE D'ACTIVITÉ CONTRE LES BACTÉRIES GRAM POSITIVES
ET GRAM NÉGATIVES, LES LEVURES, LES CHAMPIGNONS, LES VIRUS

EXCELLENTE PERFORMANCES DE NETTOYAGE

QUALITÉ ALIMENTAIRE

APPLICATIONS POUR SECTEURS ALIMENTAIRES, INDUSTRIELS ET COLLECTIVITÉS :

Norme NF EN 1276 (5 min, à 2,5 %, à 20°C), conditions de saletés pour l'activité bactéricide

Norme NF EN 13697 (5 min, à 2,5 %, à 20°C), conditions de saletés et test de surface sans action mécanique pour l'activité bactéricide

Norme NF EN 13697 (5 min, à 1,5 %, à 20°C), conditions de saletés et test de surface sans action mécanique pour l'activité bactéricide

Norme NF EN 1650 (5 min, à 2,5 %, à 20°C), conditions de saletés pour l'activité levuricide

Norme NF EN 13697 (5 min, à 1,5 % et 2,5 %, à 20°C), conditions de saletés et test de surface sans action mécanique pour l'activité levuricide

Norme NF EN 1650 (15 min, à 10 %, à 20°C), conditions de saletés pour l'activité fongicide

Norme NF EN 13697 (15 min, à 15 %, à 20°C), conditions de saletés et test de surface sans action mécanique pour l'activité fongicide

Norme NF EN 14476 (1 min et 5 min, à 5 %, à 20°C), conditions de saletés pour l'activité virucide

Pour plus de précisions, consultez les Propriétés Biocides en fin de fiche technique

► Substance active biocide :

Chlorure d'alkyl(C12-16)diméthylammonium (n° CAS : 68424-85-1) : 24,8 gr/Kg

► Définition :

ACTIQUAT DÉTERNET combine les actions désinfectantes et nettoyantes en une seule opération, pour l'ensemble des surfaces dures.

► Avantages :

Efficace :

- Composition concentrée additivée en agents de surface, solvant et séquestrant, ce qui lui confère d'excellentes performances de nettoyage pour déloger tous types de salissures.
- Action désinfectante avec de nombreuses normes (voir paragraphe des Propriétés Biocides en fin de fiche technique).
- Détergence excellente selon les Directives d'essai IKW (recommandation IKW pour l'évaluation de la performance des produits tous-usages 2014, IKW News, SOFW7days). ACTIQUAT DÉTERNET s'est avéré efficace en présence de niveaux élevés de matières organiques (suivant standards normatifs Européens), ainsi qu'en présence d'une eau dure.
- Permet d'obtenir une hygiène parfaite et irréprochable des surfaces traitées.
- ACTIQUAT DÉTERNET s'emploie également dans le cadre du système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), pour un protocole de nettoyage, suivant la Directive 93/43/CEE relative à l'hygiène des denrées alimentaires, basée sur les principes généraux d'hygiène pour la sécurité sanitaire des aliments.

DIVISION GÉNÉRALE
GAMME ACTIQUAT



- DÉSINFECTANT, NETTOYANT MULTIFONCTIONNEL
- DÉTERGENCE EXCELLENTE
- LARGE SPECTRE D'ACTIVITÉ
 - CONCENTRÉ
 - QUALITÉ ALIMENTAIRE

CARACTÉRISTIQUES :

État : liquide

Densité : 1,03 +/- 0,02

Odeurs : non parfumé,
pêche, ambiance

Couleurs : incolore à ambrée
suivant nature du parfum

pH : 10 +/- 0,5

Point éclair : sans

APPLICATION :

Voir tableau au verso.



► Avantages :

Large spectre d'activité :

- Large spectre d'activité contre les bactéries à Gram Positives et Gram Négatives, les levures, les champignons et les virus.
- Compatibilité avec tous types de surfaces dures dans les univers alimentaires, industriels et des collectivités.

► Alimentarité :

ACTIQUAT DÉTERNET est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

► Domaines d'utilisation :

La performance et l'efficacité d'ACTIQUAT DÉTERNET permettent son usage dans de nombreux secteurs d'activité nécessitant une hygiène parfaite :

- Industries alimentaires et agro-alimentaires : tables, comptoirs, éviers, plans de travail, bacs, mobiliers, équipements et toutes autres surfaces dures.
- Collectivités : écoles, bureaux, gymnases, salles d'attente, toilettes, guichets et toutes autres installations publiques.

► Mode d'emploi d'ACTIQUAT DÉTERNET :

Applications	Dilution	Mode d'emploi
Nettoyage et désinfection de surfaces dures dans les domaines de l'alimentaire et agro-alimentaire, collectivités, industries.	<u>Activité bactéricide et levuricide</u> : 2,5 % dans de l'eau. <u>Activité fongicide</u> : 15 % dans de l'eau. <u>Activité virucide</u> : 5 % dans de l'eau.	ACTIQUAT DÉTERNET peut être appliqué par différents moyens : <ul style="list-style-type: none">- Avec action mécanique : nettoyage et essuyage par chiffon ou lingette imprégnée.- Sans action mécanique : par pulvérisation sur les surfaces. <u>Temps de contact</u> : 5 min pour l'activité bactéricide et levuricide; 15 min pour l'activité fongicide; 5 min pour l'activité virucide.

► Recommandations :

Conformément à la réglementation en vigueur, après application sur du matériel ayant un contact avec les denrées alimentaires, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable.

Porter des gants et lunettes de protection. En cas d'éclaboussures dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. Empêcher l'écoulement du produit pur en grosses quantités dans les égouts ou les milieux naturels.

Conservation uniquement dans le récipient d'origine dans un local frais et ventilé, à l'abri des rayons solaires directs, de l'humidité, à une température comprise entre 5°C et 35°C.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

► Propriétés biocides :

Secteurs alimentaires, industriels, collectivités

Bactéricidie :

- Norme NF EN 1276, test de suspension, conditions de saletés, 5 minutes de temps de contact, à 2,5 %, à 20°C, souches : Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Escherichia coli.
- Norme NF EN 13697, test de surface sans action mécanique, conditions de saletés, 5 minutes de temps de contact, à 2,5 %, à 20°C, souches : Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae, Escherichia coli.
- Norme NF EN 13697 (agents pathogènes d'origine alimentaire), test de surface sans action mécanique, conditions de saletés, 5 minutes de temps de contact, à 1,5 %, à 20°C, souches : Listeria monocytogenes, Salmonella enterica.

Levuricidie :

- Norme NF EN 1650, test de suspension, conditions de saletés, 5 minutes de temps de contact, à 2,5 %, à 20°C, souche : Candida albicans.
- Norme NF EN 13697, test de surface sans action mécanique, conditions de saletés, 5 minutes de temps de contact, à 2,5 %, à 20°C, souche : Candida albicans.
- Norme NF EN 13697 (agents pathogènes d'origine alimentaire), test de surface sans action mécanique, conditions de saletés, 5 minutes de temps de contact, à 1,5 %, à 20°C, souche : Saccharomyces cerevisiae.

Fongicidie :

- Norme NF EN 1650, test de suspension, conditions de saletés, 15 minutes de temps de contact, à 10 %, à 20°C, souches : Aspergillus brasiliensis, Candida albicans.
- Norme NF EN 13697, test de surface sans action mécanique, conditions de saletés, 15 minutes de temps de contact, à 15 %, à 20°C, souches : Aspergillus brasiliensis, Candida albicans.

Virucidie :

- Norme NF EN 14476, test de suspension, conditions de saletés, 5 minutes de temps de contact, à 5 %, à 20°C, souche : Modified Vaccinia virus Ankara (MVA).
- Norme NF EN 14476, test de suspension, conditions de saletés, 1 minute de temps de contact, à 5 %, à 20°C, souche : SARS-CoV-2 (Covid-19).

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. Conservation : 2 ans en emballage d'origine, non ouvert. La date de péremption est portée sur chaque étiquette. Usage professionnel et grand public. Type de produit : TP 2 (désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur les êtres humains ou des animaux); TP 4 (désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).

ACTIUAT DÉTERNET a une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en cours, conformément au Règlement (UE) 528/2012.



DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.